



**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2018 – RELATIF AU  
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du projet de règlement numéro 02-2018, relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	9 janvier 2018
Adoption du projet de règlement :	9 janvier 2018
Avis public d'adoption du projet :	17 janvier 2018

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 17 janvier 2018.

Sylvie Gosselin, MBA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 17 janvier 2018.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 17 janvier 2018.

Sylvie Gosselin, MBA - Directrice générale et secrétaire-trésorière